

Concours/ examen professionnel : IRA

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Type (externe, interne, 3ème) : 3ème concours

Epreuve/ sous-épreuve : Note de synthèse Option : _____
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Note :
20

Nombre d'intercalaires : 2

Question sur les principales mesures relatives à la transition énergétique.

La transition énergétique a comme objectif de préparer la France et les Français à la raréfaction progressive des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz, ...), par la mise en œuvre d'économies, de nouveaux modes de production et de consommation.

Ce concept a été vulgarisé lors des Javelle de l'environnement et il est au cœur de deux appels à projets du ministère de l'environnement = en 2014, avec l'appel à projet "transition à énergie positive pour la croissance verte (TEPV)" et 2017/2018 avec l'appel à projet "Plan projet pour la planète".

Dans le domaine du bâtiment, l'objectif est de réduire la consommation énergétique des bâtiments, par l'isolation (toitures, façade, fenêtres), la promotion des bâtiments peu énergivores, les bâtiments passifs.

N°
9
/11

et les maisons à énergie positive
Des conseils info-énergie ont été mis
en place dans les communes face à
une subvention de l'Ademe.

Des conseils départementaux avec l'aide
souvent d'associations, agissent pour
réduire la précarité énergétique (gestes
du quotidien, prise en charge des dépenses
d'investissement, ...)

Des kits ampoules led gratuites ont été distri-
bués en 2016 et 2017 aux foyers dont le
quotient fiscal ne dépassait pas un plafond.
L'entreprise EDF intervient également dans
le domaine de la précarité énergétique.

Dans le domaine des transports, il s'agit de
réduire le trafic automobile et la
consommation de carburants, en favorisant les
modes de déplacements plus alternatifs
(transports en commun, vélo, vélo électrique, ...),
en favorisant les véhicules "plus propres"
(électriques, GPL, ...), en réduisant la
fiscalité sur le diesel, favorise, à l'origine
d'un important gain de véhicules diesel,
en faisant la promotion de zone 3 en ville.

Dans le secteur des déchets, il s'agit de réduire le volume de déchets produits, par une amélioration du recyclage, le réemploi, la prévention via de nouveaux modes de consommation (moins d'emballages, ...). Des tribus s'engagent dans des programmes zéro déchet, zéro gaspillage. Des entreprises se lancent dans l'éco-conception pour réduire la consommation de matières premières, en particulier du plastique. A Ademe notamment France des ports de charges de mission économie circulaire, qui cherche à transformer les déchets en ressources (par partie).

Dans le secteur des énergies renouvelables, les mesures concernent la production d'électricité via les panneaux photovoltaïques chez les particuliers et les professionnels (hangars agricoles, ...), l'éolien, ... la réduction des consommations pour entre autre éviter le black-out. Une des actions est la vente de packs flamme verte pour les particuliers, la pose de compteurs électriques intelligents (compteur dincky).